

**FORMATION CONTINUE****VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE****DIPLÔME DÉLIVRÉ**

Master - (niveau 7)

Code RNCP : 38194

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle POIROT-MAZERES, Professeur des universités Université Toulouse Capitole

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

- Philippe DELVIT, Vincent DUSSART, Sébastien SAUNIER, Professeurs des Universités
- Hanan QAZBIR, Emmanuel TERRIER, Sophie THERON, Maîtres de Conférences
- Christophe ALONSO et Adrien BLAZY, Docteurs en Droit
- Yann FERRARI, Doctorant

Professionnels (liste indicative) :

- Serge CAPEL, Avocat
- Philippe JEAN, Directeur d'hôpital honoraire

CRITÈRES D'ADMISSION

Conditions préalables à la candidature

Prérequis

- Master 1 dans le domaine du Droit ou tout autre diplôme jugé équivalent par décision d'une commission de sélection ou au titre de la mobilité internationale
- Diplôme BAC+3 avec expérience professionnelle jugée suffisante par le jury
- Validation des Acquis Professionnels

Sélection des candidats

L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature et/ou un entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

Il est également possible de s'inscrire au M2 DSPTS dans certaines conditions pour les titulaires du diplôme d'université « droit de la santé ».

**OBJECTIFS**

Le Master 2 DSPTS « **Droit de la Santé et de la Protection Sociale** » prépare aux **fonctions d'encadrement et d'expertise dans les établissements publics ou privés du secteur sanitaire et médico-social**. Il offre une formation de spécialité relative à l'organisation du système de santé, au développement de nouvelles formes d'encadrement et de régulation de l'activité médicale, biomédicale et pharmaceutique, à l'évolution des contrats médicaux et de la responsabilité des établissements et des soignants.

Dans le même temps, il forme des juristes capables de **dominer les fondamentaux de la protection sociale** et d'avoir une vision prospective de son périmètre. Enfin, il propose une réflexion sur les enjeux et cadres juridiques, existants et en cours d'élaboration, relatifs aux nouvelles technologies. Le tout dans un **contexte national mais aussi européen et international**. Sont abordées les **questions éthiques et juridiques** mais aussi **administratives et managériales** liées aux problèmes actuels de la santé et notamment, la maîtrise des dépenses de santé, les exigences de la planification sanitaire, la promotion de la politique publique de prévention, la reconnaissance des droits des malades et l'exigence de qualité des soins, le statut des produits et éléments du corps humain, les régimes applicables aux produits de santé. **La formation est à la fois résolument interdisciplinaire et directement en phase avec le terrain** (interventions de professionnels et partenariats), afin d'appréhender toutes les dimensions du secteur sanitaire et médico-social, - éthique, juridique - mais aussi environnementale, politique et socio-économique.

**PUBLIC VISE**

Administrateurs, médecins (hors obligation conventionnelle de formation), cadres de santé, infirmiers et autres professions médicales, paramédicales, sociales ou médico-sociales, de santé publique, juristes, avocats spécialisés. Stagiaire en formation (2^e année) à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP).

Nombre maximal de stagiaires accueillis sur le parcours : 30

**ORGANISATION**

Afin de concilier **vie professionnelle et formation**, le cycle de formation continue se déroule sur **18 mois** d'octobre N à mars N+2 et s'articule entre **périodes de formation tutorée en ligne** (287,5 heures) et **regroupements en présentiel** à Toulouse dans les locaux du service FCV2A, 21 allée de Brienne (4 regroupements = 69,5 heures sur 10 jours + une demi-journée pour la soutenance du mémoire).

Volume horaire global : 369 heures (examens inclus)

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

MASTER 2

DROIT DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE



PROGRAMME

UE1 : Enseignements fondamentaux - 124,5h	UE2 : Enseignements spécialisés		UE3 : Enseignements complémentaires - 43,5h
	Module d'approfondissement – 78,5h	Module de spécialités – 84,5h	
<ul style="list-style-type: none"> Introduction au droit public et privé, méthodologie juridique Le système de santé français Le droit de la relation de soin Introduction au droit des établissements de santé Introduction au droit des établissements médico-sociaux Le droit de la protection sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Fonction publique hospitalière Droit international et communautaire de la santé Droit des contrats médicaux et gestion des établissements de santé privés 	<ul style="list-style-type: none"> Activités biomédicales Droit pharmaceutique Responsabilité du fait de l'activité médicale Responsabilité médicale et système d'indemnisation 	<ul style="list-style-type: none"> Santé, protection sociale et données personnelles Les marchés publics dans le domaine de la santé et de la protection sociale Le financement de la santé protection sociale et des établissements de santé Crise sanitaire et dispositifs de lutte contre les exclusions Méthodologie du mémoire professionnel
UE4 : Mémoire professionnel			
	<ul style="list-style-type: none"> Formation à la recherche documentaire Méthodologie du mémoire professionnel 		

Volume horaire global : 357 heures auxquelles s'ajoutent 12 heures d'examens

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Le contrôle des connaissances s'opère sous différentes formes :

- Des épreuves en présentiel sont organisées en fin de période : examen écrit, grand oral, soutenance du mémoire professionnel.
- Un contrôle continu : réalisation et présentation de dossiers, cas pratiques, participation aux activités à distance...



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Périodes de formation tutorée en ligne :** ressources interactives, exercices d'entraînement, devoirs, forums tutorés, webconférences (classes virtuelles), travaux individuels ou de groupe.
- Regroupements en présentiel :** prise en main du dispositif, séquences d'introduction au cours, d'application, d'échanges et examens. Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.



CONTACT

Dominique Zou : Bureau MQ 109 (site de la Manufacture des Tabacs) Tél.: 05 67 73 27 69 – dominique.zou@ut-capitole.fr



RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- à télécharger sur le site du FCV2A : www.ut-capitole.fr/formcont
- par courriel : dominique.zou@ut-capitole.fr
- à retirer auprès du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole : Dominique Zou - Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q - 1^{er} étage - bureau MQ 109
- par correspondance : FCV2A - UT Capitole - à l'attention de Dominique Zou - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos nom et adresse)



TARIFS

Année universitaire 2024/2025 :

- 7500 euros + droits d'inscription universitaire. **Possibilité de financement** sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif **ForPro Sup** (année universitaire 2024/2025).
- Inscription au Master 2 DSPS des titulaires du DU « Droit de la Santé » : 2 500 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur [Formation éligible au Compte Personnel de Formation - CPF](#)